

**CAP****Formation par alternance / 2 ans**

Contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation

# MAINTENANCE

## Interventions en maintenance technique des bâtiments (IMTB)



Former de futurs salariés, des chefs d'équipe, des encadrants et collaborateurs dans les entreprises et structures publiques ou privées du bâtiment et travaux publics.

### PUBLIC CONCERNÉ :

- Après une 3<sup>ème</sup> de collège
- Autres parcours\* (possible cycle en 1an après échange avec le responsable de formation).

### PRÉ REQUIS, DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

- Age : de **15 à 29 ans** révolus, en contrat d'apprentissage.

Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- La réponse pour une inscription se fait sous **15 jours** à réception du dossier complet.

- Pour des inscriptions en cours d'année ! Nous contacter

### TARIFS :

**Formation gratuite pour le candidat en contrat d'apprentissage**

Les frais liés à la pension ou ½ pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e) / ou son représentant légal (pour plus d'informations, veuillez nous contacter).

### MÉTHODES MOBILISÉES :

**Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel**

**Accompagnement social et professionnel individualisé**

**Salles de cours** équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.

**Plateaux techniques** : Ateliers couverts pour réalisation d'ouvrages, extérieurs réservés pour les ouvrages plus conséquents. Diverses machines et engins de chantier.



### DURÉE DE LA FORMATION :

**910h**

Sur 2 années / En présentiel

### NIVEAU DE SORTIE :

**Niveau 3**

Diplôme reconnu par l'État

### RYTHME DE L'ALTERNANCE :

**13 semaines**En CFA / 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

### INDICATEURS 2025 :

**Taux de réussite** : 97%**Taux de satisfaction des apprentis** : 99%**Valeurs ajoutées par l'établissement** :  
Non évaluées par la plate-forme InserJeune**Taux de satisfaction des entreprises** : 92%**Taux d'insertion** : 92%**Abandons** : 4%**TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE**Code RNCP : **RNCP41833**

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 31-08-2031



## CONTENU DE LA FORMATION :

| MATIÈRES GÉNÉRALES :                                         |      |
|--------------------------------------------------------------|------|
| Français, Histoire Géo, Enseignement Moral et Civique        | 130h |
| Mathématiques, Sciences                                      | 130h |
| Anglais                                                      | 52h  |
| Arts appliqués                                               | 52h  |
| EPS                                                          | 78h  |
| MATIÈRES PROFESSIONNELLES :                                  |      |
| Gestion de l'alternance                                      | 52h  |
| Technologie métier (lecture plan, dessin) / travaux pratique | 300h |
| Prévention Santé Environnement (SST)                         | 76h  |
| Chef d'oeuvre                                                | 40h  |

## COMPÉTENCES VISÉES :

**Bloc 1 : S'informer et communiquer**

**Bloc 2 : Traiter, décider, organiser**

**Bloc 3 : Mettre en œuvre, réaliser, contrôler**



## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation des acquis en centre de formation (devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves...)
- Évaluation en entreprise
- Impossibilité de valider par blocs de compétences

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- Cap en 1 an MIS (Monteur sanitaires)
- Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment

Le titulaire du CAP IMTB pourra entrer dans la vie active pour travailler dans des collectivités. L'agent peut évoluer vers un poste de responsable de l'entretien, se spécialiser dans un corps d'état particulier électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques, frigorifiques

## RÉMUNÉRATION :

**L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC** (Salairé Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site duministère du travail. <https://travail-emploi.gouv.fr/>

## ACCÈS PAR TRANSPORT :

L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.

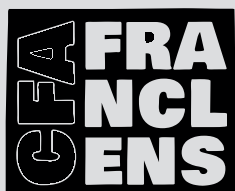
- Gare SNCF de BELLEGARDE
- Parking gratuit (véhicules légers)

## MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant;

### Contact :

Mme SBERRRO Patricia / Tél : 04.50.77.97.25



**www.mfr-franclens.fr**

101, chemin des Folliets 74910 - Franciens  
04 50 77 97 25 • [mfr.franclens@mfr.asso.fr](mailto:mfr.franclens@mfr.asso.fr)